

La Présidente

**ARRETE
PORTANT DELEGATION PARTIELLE
DE FONCTION ET DE SIGNATURE**

La Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg,

- VU l'article L 5211-9 du Code général des collectivités territoriales,
- VU la délibération n° 4 du 15 juillet 2020, relative à l'élection des vice-présidents-es de l'Eurométropole de Strasbourg,
- VU la délibération n° 6 du 15 juillet 2020, relative aux délégations du Conseil à la Présidente,

Arrête

Article 1 :

Monsieur Christian BRASSAC, vice-président, est délégué dans mes fonctions en ce qui concerne la commande publique responsable et en particulier :

- tous actes relatifs aux accords cadre aux marchés publics à procédure formalisée et aux marchés à procédure adaptée tels que décrits dans le tableau de répartition des délégations de signatures entre l'administration et les élus annexé au présent arrêté,
- la présidence de la commission d'appel d'offres et du comité interne,
- la présidence des jurys au sens du code de la commande publique,
- la présidence des commissions de concessions (intervenant pour les concessions ou les délégations de service public),
- la présidence de la commission « aménagement » pour les concessions d'aménagement et les concessions de travaux dont la procédure est définie au Code de l'urbanisme (articles L 300-4 et L 300-5),
- l'adaptation des politiques d'achat et des contrats de la commande publique à l'objectif de développement des énergies renouvelables, aux enjeux sanitaires et climatiques et à l'insertion sociale,
- la définition des principes et des orientations des politiques d'achats,
- l'élaboration et le suivi du schéma des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) définissant la politique d'achat durable de l'Eurométropole,
- la signature des contrats de référencement d'opérateurs économiques éligibles dans le cadre du chèque mobilité mis en place dans le cadre de la ZFE.

./.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christian BRASSAC, vice-président, la présidence des commissions d'appel d'offres, des comités internes, des commission de concession et des commissions d'aménagement sera assurée par M. Syamak AGHA BABAEI, vice-président.

Article 3 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christian BRASSAC, vice-président, délégation est donnée à M. Syamak AGHA BABAEI, vice-président, pour signer tous actes relatifs aux accords-cadres, aux marchés publics à procédure formalisée et aux marchés à procédure adaptée tels que décrits dans le tableau de répartition des délégations de signatures entre l'administration et les élus, annexé au présent arrêté.

Article 4 :

Délégation est donnée à Mme Delphine JOLY, Directrice générale des services, pour signer tous actes relevant des compétences décrites à l'article 1^{er}, en cas d'absence ou d'empêchement de MM. BRASSAC et AGHA BABAEI ou en cas d'indisponibilité de leur certificat de signature électronique.

Article 5 :

Cette délégation exclut la signature des conventions ou des contrats avec les sociétés, associations ou autres organismes dans lesquels un des délégués désignés dans les articles 1, 2, 3 et 4 représente l'Eurométropole de Strasbourg.

Article 6 : Cet arrêté annule et remplace celui en date du 10 août 2020.

P.J. : tableau des délégations marchés publics.

Strasbourg, le - 3 JAN. 2022

Transmis en préfecture le : - 3 JAN. 2022
Affiché à compter du : - 3 JAN. 2022
Certifié exécutoire le : - 3 JAN. 2022
(article L 2131-1 et 2 du Code Général
des Collectivités territoriales)


Pia IMBS



La Présidente



Pia IMBS

Tableau de répartition des délégations de signatures des actes relatifs aux marchés publics de la Ville de Strasbourg, de l'Eurométropole de Strasbourg et de la
 Fondation de l'Œuvre Notre-Dame
 Mise à jour juillet 2020

	Déléataire(s) compétent(s) pour signer les actes en fonction des seuils *			DGS/DGA	Elus
	Directeurs				
Document ou acte concerné	Marchés de 0 à < 4 000 € HT	Marchés de 4 000 € HT à < 25 000 € HT	Marchés compris entre 25 000 € HT et < 90 000 € HT	Marchés compris entre 90 000 € HT et < 214 000 € HT	Marchés ≥ 214 000 € HT et marchés passés selon une procédure formalisée (appel d'offres, procédure négociée...)
	Courrier de renonciation à des pénalités	Elu(e)	Elu(e)	Elu(e)	Elu(e)
Acte d'engagement et ses annexes ou contrat, choix des candidats admis à présenter une offre en cas de procédure restreinte, PV d'attribution des marchés, PV de jurys, rapports de présentation des marchés, accord-cadre, convention de groupement de commandes, commandes effectuées auprès des centrales d'achat	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint / responsable de service	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint / responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint / responsable de service 1*	DGS/DGA (en cas d'absence ou d'empêchement du DGS)	Elu(e)
Décision de déclaration sans suite	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint / responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA (en cas d'absence ou d'empêchement du DGS)	Elu(e)
Avenants / modifications de contrats	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint / responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA (en cas d'absence ou d'empêchement du DGS)	Elu(e)
Décision de reconduction ou de non reconduction	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA (en cas d'absence ou d'empêchement)	Elu(e)

Envoyé en préfecture le 03/01/2022

Reçu en préfecture le 03/01/2022

Affiché le

SLO

ID : 067-246700488-20220103-EL_E_220103_001-AI

Document ou acte concerné	Déléataire(s) compétent(s) pour signer les actes en fonction des seuils *			Elus	
	Directeurs				
	Marchés de 0 à < 4 000 € HT	Marchés de 4 000 € HT à < 25 000 € HT	Marchés compris entre 25 000 € HT et < 90 000 € HT	Marchés compris entre 90 000 € HT et < 214 000 € HT	Marchés ≥ 214 000 € HT et marchés passés selon une procédure formalisée (appel d'offres, procédure négociée...)
Actes spéciaux de sous-traitance et leurs annexes remis avec l'offre	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ responsable de service 1*	DGS/DGA (en cas d'absence ou d'empêchement du DGS)	Elu(e)
Actes spéciaux de sous-traitance et leurs annexes remis en cours d'exécution du marché	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint
Ordres de service à prix provisoires	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA (en cas d'absence ou d'empêchement du DGS)	Elu(e)
Certificat administratif	DGS/DGA	DGS/DGA	DGS/DGA	DGS/DGA (en cas d'absence ou d'empêchement du DGS)	Elu(e)
Décisions de résiliation	DGS/DGA	DGS/DGA	DGS/DGA	DGS/DGA (en cas d'absence ou d'empêchement du DGS)	Elu(e)
Garanties à première demande (décision - Art. 123 du décret 2016-360 du 25 mars 2016)	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint / responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ responsable de service 1*	DGS/DGA	Elu(e)
Mainlevées	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint / responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA	Elu(e)

Document ou acte concerné	Déléataire(s) compétent(s) pour signer les actes en fonction des seuils *			Elus	
	Directeurs				
	Marchés de 0 à < 4 000 € HT	Marchés de 4 000 € HT à < 25 000 € HT	Marchés compris entre 25 000 € HT et < 90 000 € HT	Marchés compris entre 90 000 € HT et < 214 000 € HT	Marchés ≥ 214 000 € HT et marchés passés selon une procédure formalisée (appel d'offres, procédure négociée...)
Courriers d'information à des candidats dont les plis ont été reçus hors délai	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint / responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ Responsable de service des achats et de la commande publique	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ Responsable de service des achats et de la commande publique	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ Responsable de service des achats et de la commande publique	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ Responsable de service des achats et de la commande publique
Courrier d'applications de pénalités / Réfaction	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA	Elu(e)
Courriers d'affermissement des tranches conditionnelles / optionnelles	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ responsable de service 1*	DGS/DGA	Elu(e)
Mises en demeure	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint
Décisions de réception de travaux, d'admission des fournitures et services	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint
Décompte général	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint/ responsable de service 1*	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint	DGS/DGA/Directeur/ Directeur adjoint

Envoyé en préfecture le 03/01/2022

Reçu en préfecture le 03/01/2022

Affiché le

SLO

ID : 067-246700488-20220103-EL_E_220103_001-AI

Document ou acte concerné	Déléataire(s) compétent(s) pour signer les actes en fonction des seuils *			Elus	
	Directeurs				DGS/DGA
	Marchés de 0 à < 4 000 € HT	Marchés de 4 000 € HT à < 25 000 € HT	Marchés compris entre 25 000 € HT et < 90 000 € HT	Marchés compris entre 90 000 € HT et < 214 000 € HT	Marchés ≥ 214 000 € HT et marchés passés selon une procédure formalisée (appel d'offres, procédure négociée...)
Lettres de consultation et demandes de devis	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service
Courriers d'accompagnement des dossiers de consultation et réceptionnés de dépôt des dossiers	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service
Demandes aux entreprises de compléter, préciser la teneur de leurs offres, maintenir leurs offres / mise au point, justifier leur prix (offres anormalement basses), demandes de prolongation du délai de validité des offres	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service
Demandes de pièces manquantes à un candidat	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service
Courriers aux candidats non retenus (ONR)	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service
Lettres de notification des marchés, de leurs avenants / modifications de contrats, des accords cadres, des décisions de résiliation et des actes spéciaux de sous-traitance	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service

Envoyé en préfecture le 03/01/2022

Reçu en préfecture le 03/01/2022

Affiché le

ID : 067-246700488-20220103-EL_E_220103_001-AI

Déléataire(s) compétent(s) pour signer les actes en fonction des seuils *			
Document ou acte concerné	Directeurs		DGS/DGA
	Marchés de 0 à < 4 000 € HT	Marchés de 4 000 € HT à < 25 000 € HT	Marchés compris entre 25 000 € HT et < 90 000 € HT
	Marchés de 25 000 € HT et < 90 000 € HT	Marchés compris entre 90 000 € HT et < 214 000 € HT	Marchés ≥ 214 000 € HT et marchés passés selon une procédure formalisée (appel d'offres, procédure négociée...)
	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service des achats et de la commande publique	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service des achats et de la commande publique	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service des achats et de la commande publique
Réponses au contrôle de légalité préfectoral et demandes de renseignements de la DIRECCTE	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service des achats et de la commande publique	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service des achats et de la commande publique	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service des achats et de la commande publique
Réponses aux demandes de renseignements des entreprises évincées et aux demandes de communication de documents administratifs	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service des achats et de la commande publique	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service des achats et de la commande publique	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service des achats et de la commande publique
Lettres de notification des : - garanties à première demande - mainlevées de garanties	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service
Ordres de service (autres qu'OSPP), bons de commandes émis en application d'un accord-cadre / marché à bons de commande	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Directeur / Diradj / Responsable de service

Envoyé en préfecture le 03/01/2022

Reçu en préfecture le 03/01/2022

Affiché le

ID : 067-246700488-20220103-EL_E_220103_001-AI

Document ou acte concerné	Déléataire(s) compétent(s) pour signer les actes en fonction des seuils *			Elus	
	Directeurs				DGS/DGA
Rapports d'analyse des offres	Marchés de 0 à < 4 000 € HT	Marchés de 4 000 € HT à < 25 000 € HT	Marchés compris entre 25 000 € HT et < 90 000 € HT	Marchés compris entre 90 000 € HT et < 214 000 € HT	Marchés ≥ 214 000 € HT et marchés passés selon une procédure formalisée (appel d'offres, procédure négociée...)
	DGS / DGA / Diradj / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Diradj / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Diradj / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Diradj / Diradj / Responsable de service	
	DGS / DGA / Diradj / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Diradj / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Diradj / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Diradj / Diradj / Responsable de service	
	DGS / DGA / Diradj / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Diradj / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Diradj / Diradj / Responsable de service	DGS / DGA / Diradj / Diradj / Responsable de service	

DGS : directeur général des services

DGA : directeur général adjoint

Diradj = Directeur adjoint

Elu(e) : élu(e) compétent(e) en matière de marchés publics (pour mémoire)

* dans le respect des règles prévues

1* (concerne uniquement la Direction de la Mobilité et des Espaces publics et naturels et la Direction de la Construction et du Patrimoine bâti)

Envoyé en préfecture le 03/01/2022

Reçu en préfecture le 03/01/2022

Affiché le

SLO

ID : 067-246700488-20220103-EL_E_220103_001-AI